



**HAL**  
open science

## Introduction au dossier ” Histoires de territoires ”

Marie-Laure Derat, Camille Lefebvre

► **To cite this version:**

Marie-Laure Derat, Camille Lefebvre. Introduction au dossier ” Histoires de territoires ”. *Afriques. Débats, méthodes et terrains d’histoire*, 2010, 2, pp.1-8. halshs-00683593

**HAL Id: halshs-00683593**

**<https://shs.hal.science/halshs-00683593v1>**

Submitted on 13 Apr 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Afriques

02 (2010)

Histoires de territoires

---

Marie-Laure Derat et Camille Lefebvre

## Introduction au dossier « Histoires de territoires »

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Marie-Laure Derat et Camille Lefebvre, « Introduction au dossier « Histoires de territoires » », *Afriques* [En ligne], 02 | 2010, mis en ligne le 24 février 2011, consulté le 27 mars 2012. URL : <http://afriques.revues.org/866> ; DOI : 10.4000/afriques.866

Éditeur : CEMAf - UMR 8171

<http://afriques.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://afriques.revues.org/866>

Document généré automatiquement le 27 mars 2012.

© Tous droits réservés

Marie-Laure Derat et Camille Lefebvre

## Introduction au dossier « Histoires de territoires »

*De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être incorporé, cesse d'être approprié. L'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner ; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête. Mes espaces sont fragiles : le temps va les user, va les détruire : rien ne ressemblera plus à ce qui était, mes souvenirs me trahiront, l'oubli s'infiltrera dans ma mémoire [...]. L'espace fond comme le sable coule entre les doigts. Le temps l'emporte et ne m'en laisse que des lambeaux informes.*

*Georges Perec, Espèces d'espaces, Paris, Galilée, 1974, p. 123.*

- 1 C'est à des espaces et des territoires qui n'existent plus, que le temps a emportés et dont l'histoire nous coule entre les doigts comme du sable que nous consacrons ce dossier. Notre projet est de tenter, dans le contexte africain, une histoire des formes et des inventions spatiales à travers lesquelles des groupes sociaux ont affirmé leur présence à un moment donné. Il s'agit de questionner la possibilité de reconstituer la diversité des registres de pratiques spatiales existant en Afrique jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, au regard des sources fragmentaires et partielles dont disposent aujourd'hui les historiens travaillant sur les passés africains.
- 2 Les débats autour des processus spatiaux en histoire de l'Afrique ont été épisodiques, notamment parce que l'idée d'une spécificité africaine en matière de rapport à l'espace et au territoire a longtemps prévalu<sup>1</sup>. Cette idée, fortement marquée par un ensemble de paradigmes issu des discours coloniaux, a largement oblitéré la possibilité de réfléchir aux formes complexes de rapports entre dynamiques sociales et enjeux spatiaux en Afrique. Les discours construits dans le cadre des sciences coloniales des années 1930 ont essentialisé le continent en une superposition de groupes ethniques distincts, contribuant à évacuer l'histoire de la diversité des entités politico-territoriales africaines, au profit d'une logique imaginant des organisations humaines immuables et avant tout fondées sur les structures familiales<sup>2</sup>. L'idée d'un continent étranger à la notion de territoire, comme celle d'une différence fondamentale et naturelle entre nomades et sédentaires doivent aujourd'hui être interrogées au regard du projet colonial de projection de ses propres visions du monde et de démarcation dichotomique du monde entre civilisé et primitif<sup>3</sup>. De même, considérer que les pouvoirs africains structuraient leur souveraineté sur les hommes et non sur une emprise territoriale néglige le fait que le contrôle des hommes est forcément lié à des lieux, dans la mesure où il implique de contrôler physiquement des corps<sup>4</sup>.
- 3 Notre approche se distancie non seulement de ces théories mais aussi de toute approche qui consisterait à postuler un modèle général de relation entre territoire et pouvoir en Afrique<sup>5</sup>. Il ne s'agit pas ici de théoriser un système de relations entre les hommes et l'espace en Afrique, et d'imposer ainsi un conformisme conceptuel sur ces questions, mais au contraire de rouvrir ce champ d'analyse en affirmant la faiblesse heuristique d'une telle approche. Il ne peut plus être question de vouloir construire une théorie générale des questions spatiales en Afrique qui s'appliquerait de tout temps à l'ensemble du continent. Plutôt que de chercher à appliquer un système ou des théories à des espaces et à des temps singulièrement différents, nous proposons de fonder l'analyse sur une démarche empirique et un questionnement des matériaux et des sources.
- 4 L'analyse historique des processus spatiaux ayant existé dans un passé lointain soulève d'autres questionnements. Une série de modèles, notamment le modèle de l'État-nation, fondent aujourd'hui nos regards sur les notions d'espace et de territoire. Ainsi, le territoire et les phénomènes qui lui sont associés, la frontière, le contrôle territorial ou l'organisation spatiale du pouvoir, sont marqués par les spécificités formelles qu'ils ont prises aujourd'hui dans le cadre des États-nations contemporains. Cette conception du territoire est pourtant liée à un moment historique et conjoncturel, le développement de l'État-nation comme modèle

dominant. Elle correspond donc, même en Europe, à un temps historique récent et spécifique. Interroger les formes et les processus spatiaux ayant existé à une époque lointaine nécessite de nous départir de nos *a priori* et d'inventer des moyens de penser la notion d'espace dans des lieux et des temps où ce concept n'existe pas toujours<sup>6</sup>.

5 Ce qui nous intéresse ici, c'est de réfléchir à la manière dont il est possible d'appréhender d'autres formes de relations entre les hommes et l'espace qu'ils s'approprient, en inscrivant ces spécificités dans des situations et des temps particuliers, plutôt que simplement dans des données culturelles. Ainsi, loin de chercher à essentialiser les concepts de frontière ou de territoire, en recherchant par exemple les spécificités supposées d'une territorialité africaine, il s'agit de replacer ces notions dans une historicité qui les détermine. Pour ce faire, notre démarche s'appuie sur une définition des notions d'espace et de territoire fondée par les débats récents qui ont renouvelé les approches de la géographie. L'espace est un objet et une réalité concrète, mais il ne peut être conçu comme un *objet en soi* absolu, dont les principes d'organisation et les lois d'évolution ne devraient être cherchés et trouvés qu'en lui-même<sup>7</sup>. L'espace physique constitue un support de l'agir dynamique et dynamisable qui n'est ni neutre, ni insignifiant, et constitue à la fois une ressource et une contrainte pour l'individu ; il est aussi un instrument essentiel de construction de la légitimité des acteurs et un objet gorgé de significations individuelles et collectives<sup>8</sup>. Le territoire peut être défini comme toute portion humanisée de la surface terrestre<sup>9</sup>. Comme un ensemble de lieux où se réalise une appropriation à la fois politique, idéologique et économique, par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité<sup>10</sup>. Cette appropriation sous des formes diverses est une donnée universelle<sup>11</sup>. Espace et territoire sont à la fois des objets matériels, des réalités concrètes, mais aussi des objets chargés de significations, de symboles et de valeurs individuelles et sociales. Les espaces et les territoires ne sont pas les toiles de fond passives des événements qui agitent les relations humaines, mais des éléments dynamiques, changeant constamment. D'où la nécessité de tenir compte de l'importance du temps long de l'histoire en matière de construction symbolique des territoires. L'espace a besoin de l'épaisseur du temps pour exister comme territoire<sup>12</sup>.

6 L'enjeu de ce projet était d'abord d'ordre méthodologique. Se posait la question des méthodes et des sources à utiliser pour construire cette histoire de territoires ayant existé dans des temps lointains. La géographie, l'anthropologie ou la sociologie ont proposé des réponses méthodologiques (enquête toponymique, observation concrète des pratiques...) et théoriques (territoire réticulé...) très stimulantes à ces questions<sup>13</sup>. Mais ni ces méthodes, ni ces théories ne sont transposables directement dans l'analyse de temps plus lointains. Du côté de l'histoire, de nombreux travaux ont déjà été menés et peuvent alimenter notre réflexion<sup>14</sup>. À la différence près que l'historien s'intéressant à l'Afrique jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle fait face à des sources limitées, partielles, difficiles parfois à appréhender et surtout souvent exogènes, qui rendent ardues la reconstruction d'un univers géographique mental ou tout simplement l'appréhension du rapport spécifique d'un groupe à son espace à un moment donné.

7 Notre questionnement repose sur un double mouvement. D'une part, il s'agit d'appréhender les territoires et les frontières depuis les sources dont dispose le chercheur (sources écrites et orales – itinéraires, descriptions, toponymes –, cartographies endogènes et exogènes, données archéologiques) en s'interrogeant sur le moyen d'exploiter ces sources pour déterminer l'emprise spatiale d'un pouvoir ou d'un groupe, les limites de cette emprise si elles existent, et comment elles sont perçues au niveau local comme à l'échelle régionale ou nationale. Le second mouvement, d'autre part, propose de faire le chemin en sens inverse, tout en offrant une approche complémentaire à la question des territoires et des pouvoirs. Là, ce sont les modes d'appropriation du territoire par les pouvoirs, les moyens de contrôle de l'espace qui retiendront notre attention. Quels sont les institutions, les symboles, les normes qui permettent aux pouvoirs de se faire reconnaître dans une région ?

8 Ce sont l'aller et le retour entre les sources, les espaces et les problématiques historiennes qui sont au cœur de ce dossier. Lors de cette journée d'étude, nous avons en effet souhaité faire émerger de véritables dialogues méthodologiques et épistémologiques entre les participants,

et nous l'avions conçue comme un atelier de recherche où chacun se saisit des interrogations de l'autre pour proposer des pistes de recherche, des références bibliographiques, des contrepoints. Cette perspective est conservée dans ce dossier qui se veut le reflet d'une recherche en cours, avec ses voies sans issue, ses obstacles, ses réussites et ses doutes. Les désaccords des contributeurs ou leurs positions contradictoires reflètent les enjeux et les débats qui entourent ces questions, et la diversité des approches possibles.

9 Que signifie percevoir l'espace ? C'est à la fois lire le paysage, en s'arrêtant sur des repères, qu'ils soient naturels ou forgés par l'homme ; mais aussi se situer dans l'espace et par conséquent revenir au paysage comme moyen de repère. Peut-on percevoir des évolutions quant à cette perception de l'espace ? L'introduction de la carte dans nos sociétés a-t-elle changé notre manière d'envisager ce qui nous entoure ? Oui et non. Comme le dit très bien Dominique Casajus, lorsque nous indiquons le chemin à quelqu'un, nous lui détaillons le parcours qu'il devra suivre. Ce qu'un Touareg ferait pour expliquer le chemin qu'il parcourt pour se rendre de son campement à un marché, par exemple.

10 Mais ce qui est différent, par rapport à notre manière de faire, ce sont les routes et les chemins eux-mêmes. Dans un espace qui n'est pas aménagé, les repères sont différents. Routes, chemins, carrefours, noms de rues introduisent de nouveaux repères que l'on prend en compte lorsqu'on dessine un parcours. Celui-ci n'est d'ailleurs plus une simple ligne, mais le plus souvent un double trait figurant une route et ses éventuelles perpendiculaires. C'est d'ailleurs ce qui manque à l'observateur actuel quand il lit une carte médiévale, il saisit bien l'idée d'un parcours représentant les différentes étapes du trajet, mais il serait bien en peine de retrouver son chemin à partir d'une liste d'étapes. Le parcours n'est donc qu'un support pour développer à l'oral de plus amples explications. Par conséquent, les sources écrites qui nous sont parvenues, détaillant des trajets sous la forme de parcours, ne nous donnent qu'une vision incomplète de la perception et de l'orientation dans l'espace des sociétés concernées. Les chroniques royales éthiopiennes présentent souvent les itinéraires suivis par le roi et sa cour pour se rendre à la guerre ou auprès d'une église réputée. Nous pouvons certes retrouver les points de passage de la cour, mais en aucun cas le chemin parcouru pour les atteindre : par quel guet, par quel col le roi passait-il ? Le discours oral qui accompagne ces parcours est le plus souvent manquant.

11 Pour sa part, Camille Lefebvre, à partir des parcours recueillis par Heinrich Barth à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, itinéraires recueillis auprès d'interlocuteurs africains dont l'analyse ici concerne le Soudan central au XIX<sup>e</sup> siècle, fait revivre ces discours oraux. Elle pose la question de la forme de ces itinéraires, fruit d'une rencontre entre explorateur européen et voyageurs africains, en essayant de comprendre quelles sont les pratiques et les savoirs africains qui sont à leur origine : le récit de voyage, articulé sur un itinéraire dont la récitation appelle l'anecdote qui comporte toujours un enseignement pour le futur candidat au voyage. Surtout, elle revient sur l'idée que ces itinéraires donnaient la route à suivre : ils indiquaient une direction avec des étapes, mais les chemins pour les atteindre étaient, eux, fonction des conditions climatiques, environnementales et politiques, et par conséquent très mouvants. Elle fonde ainsi une véritable méthode d'étude des itinéraires, qui en permet une analyse complète qui leur restitue tout leur sens.

12 On ne peut certes pas dater un type de perception de l'espace mais on peut en revanche comprendre comment s'est construite cette perception et les ressorts de celle-ci en termes historiques. Comme le fait remarquer Odile Journet, les règles de gestion, d'héritage ou de droit changeant, la perception de l'espace n'en reste pas moins constante. L'article de Marie-Laure Derat illustre bien cette idée, en montrant comment la désignation d'espaces en Éthiopie à partir de référents fonciers n'a pas varié avec les réformes agraires du XX<sup>e</sup> siècle, mais continue de s'appuyer sur des repères établis entre les XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. On continue de donner des noms aux terres selon un ancien système foncier qui n'a plus cours. Mais, en cherchant à comprendre comment l'espace est dit, il est alors possible de déterminer les constructions mémorielles qui sous-tendent sa perception. Odile Journet estime ainsi à juste titre que « le territoire est tel un palimpseste où resteraient inscrits de manière indélébile certains découpages de l'espace et les lieux géométriques qui le structurent ».

- 13 Pour prendre un exemple contemporain. Aujourd'hui, dans Addis Abeba, les déplacements impliquent soit de connaître les lignes de minibus qui desservent un parcours fixe, soit d'indiquer à un taxi le quartier où l'on veut se rendre. Les choses se corsent alors puisque, au-delà du nom du quartier, il faut être en mesure de donner des repères connus de tous pour atteindre le lieu précis où l'on souhaite se rendre. Or ces repères ont changé dans le temps : telle station-service ou tel restaurant a fermé. Aux yeux des novices arrivant dans cette ville, sans disposer de sa mémoire, les repères peuvent paraître aberrants puisqu'on continue de désigner un quartier, une place, une section de rue par un repère qui l'a rendu célèbre quand bien même celui-ci a disparu. L'espace est donc un conservatoire de mémoire, tout comme l'organisation territoriale qui signale des choix politiques que l'on peut situer dans le temps.
- 14 Ainsi Éric Jolly, dans son article consacré aux fédérations *tòmò* en pays dogon (actuel Mali), démontre comment certains villages se sont regroupés sous la forme de fédérations à but défensif. Ces fédérations étaient construites selon un modèle idéal, avec douze villages organisés autour d'une place centrale, tandis que les fonctions politico-religieuses obéissaient à un système de rotation de village en village. Des vestiges de cette organisation sont encore visibles, notamment à Arou-na. Et ces vestiges prennent sens dès lors que ce choix d'organisation est resitué dans son contexte, celui de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : face aux États voisins de Ségou et du Yatenga, centralisés et guerriers, certains villages dogons ont fait des choix politiques visant à se défendre des prédatons continues et choisissant de se tenir à l'écart d'un système tributaire, même si ces choix n'ont jamais empêché les attaques venant des États centralisés.
- 15 Ce choix politique a eu des implications sur l'organisation territoriale. Il était au moins le garant de relations pacifiques entre les villages dogons. À l'opposé, Odile Journet montre très bien comment dans le pays *jóola* (Sud-Ouest de la Casamance et Nord de la Guinée-Bissau actuelle), entre le XVII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le territoire villageois qui était l'unité de base de l'organisation territoriale. Tout se faisait donc à une échelle plus locale. Certes, une organisation supra-villageoise existait, qui se lit notamment au travers des rituels circulant de village en village, mais celle-ci n'était pas une garante de paix, au contraire de l'organisation des fédérations *tòmò*. Si bien qu'il reste des espaces interstitiels, des zones de sous-bois interdites d'accès, marquant l'emplacement d'anciens villages détruits au cours de conflits inter-villageois. Les recompositions territoriales se lisent donc dans le paysage, mais l'histoire de ces recompositions reste à faire.
- 16 Dominique Juhé-Beaulaton développe les observations sur ces espaces boisés dans l'aire culturelle *aja-fon* (actuel Sud du Bénin et du Togo) à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, en montrant qu'ils avaient des fonctions précises et que leur emplacement même n'était pas le fruit du hasard. Ainsi, les bois situés à proximité des villages avaient une vocation religieuse, ils abritaient les vodous apportés par les migrants, symboles de l'appropriation du territoire par les nouveaux venus et de leur entente avec les premiers occupants. Tandis que, entre les villages, d'autres bois servaient de réserves de chasse mais étaient également le fruit d'une exploitation des ressources végétales par les chasseurs. En aucun cas ces bois n'étaient des espaces vierges, mais ils avaient leur place dans l'organisation territoriale de la région, même si leur accès était réservé à certains groupes de population. C'est la dimension religieuse de l'organisation du territoire qui est ici très intéressante, depuis la délimitation des champs, par des espèces végétales, qui relève d'un contrôle religieux *via* les vodous, jusqu'à l'installation des vodous des conquérants sur des territoires nouvellement conquis. Ce contrôle religieux de l'espace n'est bien sûr pas propre à cette région, on le retrouve par exemple en pays *jóola*, où les autels et leurs itinéraires signalent des recompositions territoriales. Ces aspects nous ramènent à la question de la perception de l'espace : celui-ci est interprété à l'aune de critères religieux qui à la fois donnent du sens à certains repères dans le paysage et créent des repères.
- 17 Parmi les repères structurant un territoire, les frontières ou les limites sont des dimensions incontournables. Les limites territoriales peuvent être l'objet de renégociations et/ou de restructurations en fonction des événements. Pour autant, la contribution de Robin Seignobos souligne à quel point les repères fixant la frontière entre l'Égypte musulmane et la Nubie chrétienne entre les VII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles n'ont pas bougé, quand bien même le territoire de

l'Égypte musulmane s'est étendu au-delà de cette frontière. Celle-ci marquait un front du monde musulman, qui avait donc vocation à se déplacer au gré de la conquête. Elle avait un caractère très spécifique, puisqu'elle était constituée de l'axe de circulation voire de pénétration qu'est le Nil. Par conséquent, ce que les textes des géographes arabes laissent percevoir, c'est un dispositif qui s'articulait autour de trois lieux : la première cataracte du Nil, zone de rupture de charge, la place d'Assouan, gardienne de cette cataracte, et l'île de Bilaq, en amont de la première cataracte. Ce système était un espace de transition entre la Nubie et l'Égypte, qui a gardé son importance sur toute la période étudiée, mais n'a pas empêché l'islam de progresser au-delà et de permettre également la diffusion d'un régime agraire favorisant les musulmans. L'espace de transition s'est donc agrandi au-delà du dispositif frontalier. De même que, dans l'aire aja-fon, les postes douaniers pourraient marquer les étapes de la conquête dahoméenne, le dispositif frontalier autour de la première cataracte et de ses vestiges indique une étape dans les relations égypto-nubiennes et dans la limite du monde musulman.

18 Au final, les contributions qui composent ce dossier témoignent de l'apport de la dimension spatiale et territoriale aux enquêtes historiques. Bien que les spécificités culturelles jouent un rôle, ce qui est à l'œuvre, c'est plutôt la prise en compte d'un donné qu'est l'espace par des sociétés qui ont fait des choix d'organisation politique et religieuse différents. Le dialogue entre ces études de cas, toutes prises en Afrique jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, souligne la richesse du sujet et, au contraire d'un *a priori* très courant, l'abondance et la très grande diversité des sources que l'on peut employer pour écrire une histoire des relations des hommes à l'espace : traditions orales, récits de voyageurs, géographies arabes, schémas, chroniques, mais aussi repères « naturels », vestiges... sont autant d'outils qui permettent de reconstituer des itinéraires, des recompositions territoriales, des aménagements spatiaux, témoignages d'une appropriation du territoire.

19 Ce dossier est enrichi par l'article de Paolo Moraes Farias qui a bien voulu nous permettre de rééditer une contribution parue en 1993, qu'il a révisée et dont la bibliographie a été mise à jour. Publié dans un tout autre cadre, et par conséquent sans le fil rouge qui était le nôtre lors des journées d'étude que nous avons organisées, il entre néanmoins parfaitement en résonance avec les thèmes développés dans ce dossier et avec les sources employées par d'autres contributeurs. Pourtant, il aborde la question dans le sens inverse du nôtre. Paolo Moraes Farias ne cherche pas à montrer que l'on peut reconstituer un territoire donné à partir de vestiges qui sont, en l'occurrence, des textes épigraphiques retrouvés dans la région d'Essouk. Il s'intéresse au contraire à ces textes épigraphiques comme parties prenantes d'un paysage et comme repères que l'on réinterprète à l'aune d'enjeux contemporains. Les textes épigraphiques sont des symboles par eux-mêmes d'un territoire interprété comme une petite Mecque en terre africaine, indépendamment de ce que dit le texte des inscriptions. Plus que des sources écrites permettant de faire l'histoire de la région, ces inscriptions sont vues désormais comme des vestiges.

20 Enfin, pour prolonger l'enquête au travers des sources étudiées dans ce dossier, certaines d'entre elles font l'objet d'analyses précises, publiées dans la rubrique « Sources ». La première étude est celle de Robin Seignobos qui, au travers de la description de l'île de Bilāq par al-Idrīsī au XII<sup>e</sup> siècle, retrace la méthode de travail du géographe andalou, qui tente une adaptation de la géographie ptoléméenne à la géographie arabe tout en incorporant des informations orales qu'il a lui-même recueillies, et par conséquent commet quelques confusions. Deux autres études seront mises en ligne prochainement et reviendront, d'une part, sur les récits de voyages oraux en haoussa recueillis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (contribution de Camille Lefebvre) et, d'autre part, sur des généalogies manuscrites fixant par écrit la mémoire d'une région d'Éthiopie (article de Marie-Laure Derat).

---

### **Bibliographie**

AUGÉ, M., PERROT, C.H., CHRÉTIEN, J.P., 1985, « L'Afrique : un autre espace historique », *Annales HSS*, novembre-décembre 1985, n° 6, 1985.

BAGNOUD-LIBERSKY D., 2002, *Les dieux du territoire*, Paris, Éditions du CNRS.

- BONNEMAISON, J., 1996, *Gens de pirogue et gens de terre. Les fondements géographiques d'une identité. L'archipel du Vanuatu*, Paris, ORSTOM.
- CARATINI, S., 1989, *Les Rgaybāt (1610-1930)*, Paris, L'Harmattan.
- CARDOT, F., 1987, *L'espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- COLLIGNON, B., 1996, *Les Inuit, ce qu'ils savent du territoire*. Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et culture ».
- COOPER, F., 2010, *Le colonialisme en question : théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot.
- DI MÉO, G., 2000, « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? », in J. LÉVY, M. LUSSAULT, *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Paris, Belin, p. 37-48.
- DULUCQ, S., SOUBIAS, P., 2004, *L'espace et ses représentations en Afrique subsaharienne : approches pluridisciplinaires*, Paris, Karthala.
- GALLAIS, J., 1967, *Le delta intérieur du Niger. Étude de géographie régionale*, Dakar, mémoire de l'IFAN, n° 78.
- GALLAIS, J., 1982, *Espaces vécus et civilisations*, Paris, Éditions du CNRS.
- HERBST, J., 2000, *States and Power in Africa. Comparative Lessons in Authority and Control*, Princeton, Princeton University Press.
- HOWARD, A.M., SHAIN, R.M., 2005, *The Spatial Factor in African History: The Relationship of the Social, Material, and Perceptual*, Leiden, Brill.
- IZARD, M., 1985, *Gens du pouvoir, gens de la terre : les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (bassin de la Haute-Volta blanche)*, Cambridge/Paris, Cambridge University Press/Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- KOPYTOFF, I., 1987, *The African Frontier. The Reproduction of Traditional African Society*, Bloomington, Indiana University Press.
- LEFEBVRE, C., 2010, « We have tailored Africa: French colonialism and the “artificiality” of Africa's borders in the interwar period », *Journal of Historical Geography*, p. 1-12.
- LÉVY, J., LUSSAULT, M., 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Paris, Belin.
- LÉVY, J., LUSSAULT, M., 2003, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin.
- LOMBARD, D., 1990, *Le carrefour javanais : essai d'histoire globale*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- LUSSAULT, M., 2000, « Action(s) ! », in J. LÉVY, M. LUSSAULT, *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Paris, Belin, p. 11-36.
- NICOLET, Claude, (1988) 1996, *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, Hachette.
- NORDMAN, D., 1998, *Frontières de France de l'espace au territoire, XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard.
- PERROT, C.H., 2000, *Lignages et territoires en Afrique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Stratégies, compétition, intégration*, Paris, Karthala.
- RÖSLER, M., WENDL, T., 1999, *Frontiers and Borderlands : Anthropological Perspectives*, Frankfurt-sur-le-Main, Peter Lang.
- SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC, 2007, *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- DONNAN, H., WILSON, T.M., 1992, *Border Approaches. Anthropological Perspectives on Frontiers*, Lanham, University Press of America.

---

## Notes

1 Ce constat est aussi celui de A.M. HOWARD, R.M. SHAIN, 2005, p. 4-6. Parmi les travaux antérieurs sur ce thème en France, voir M. AUGÉ, C.H. PERROT, J.P. CHRÉTIEN, 1985 ; C.H. PERROT, 2000 ; S. DULUCQ, P. SOUBIAS, 2004.

2 C. LEFEBVRE, 2010, p. 11-12.

3 Selon un modèle proposé par F. COOPER, 2010, p. 10.

4 A.M. HOWARD, R.M. SHAIN, 2005, p. 27.



- 5 À l'image de ce qui était proposé dans J. HERBST, 2000 ; I. KOPYTOFF, 1987.
- 6 Comme l'ont proposé Didier MÉHU et Joseph MORSEL dans l'ouvrage de la SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC (SHMESP), 2007, p. 275-293 et p. 295-316.
- 7 J. LÉVY, M. LUSSAULT, 2003, p. 329.
- 8 M. LUSSAULT, 2000, p. 30-31.
- 9 J. LÉVY, M. LUSSAULT, 2003, p. 912.
- 10 G. DIMÉO, 2000, p. 40.
- 11 « Aucune société, aucun groupe social ne dure, et donc n'existe, sans mémoire, sans communication, sans règle, sans travail, sans un minimum de différenciation et d'organisation. Mémoire, communication, règle, travail, différenciation et organisation peuvent atteindre des niveaux de complexité extrême. Des sciences dites sociales les étudient. Ce qui ne semble pas toujours clairement perçu, c'est qu'aucune société, aucun groupe social n'existe davantage sans espace géographique – on dit, parfois, sans territoire. Toute société existe dans un espace qui lui préexiste et qu'elle transforme. Elle se l'approprie, elle y agit, elle y vit. Seule, ou avec d'autres : c'est affaire d'échelle et d'intensité des différenciations, des ruptures et des échanges. L'espace organisé est une dimension intrinsèque des sociétés, tout autant que leur produit », R. BRUNET, 2001, p. 19.
- 12 G. DIMÉO, 2000, p. 41.
- 13 D. BAGNOUD-LIBERSKY, 2002 ; M. RÖSLER, T. WENDL, 1999 ; J. BONNEMAISON, 1996 ; B. COLLIGNON, 1996 ; H. DONNAN, T.M. WILSON, 1992 ; S. CARATINI, 1989 ; M. IZARD, 1985 ; J. GALLAIS, 1982 ; J. GALLAIS, 1967.
- 14 SHMESP, 2007 ; D. NORDMAN, 1998 ; C. NICOLET, (1988) 1996 ; D. LOMBARD, 1990 ; F. CARDOT, 1987.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Marie-Laure Derat et Camille Lefebvre, « Introduction au dossier « Histoires de territoires » », *Afriques* [En ligne], 02 | 2010, mis en ligne le 24 février 2011, consulté le 27 mars 2012. URL : <http://afriques.revues.org/866> ; DOI : 10.4000/afriques.866

---

### ***À propos des auteurs***

#### **Marie-Laure Derat**

Chargée de recherche, CNRS, Centre français des études éthiopiennes (CFEE)

#### **Camille Lefebvre**

Chargée de recherche CNRS, Centre d'études des mondes africains (CEMAf)

---

### ***Droits d'auteur***

© Tous droits réservés